

Donner aux politiques européennes des pêches les moyens de restaurer la santé du milieu marin, de lutter contre le changement climatique et de créer des emplois

RESUME EXECUTIF

La politique commune des pêches (PCP) de l'Union européenne vise principalement à assurer la durabilité des pêcheries et à garantir des revenus et des emplois stables aux pêcheurs. Cette mission se traduit par la gestion de l'impact de la pêche sur les stocks de poissons par l'établissement de totaux admissibles de captures (TAC) qui déterminent le nombre de débarquements pouvant être effectués au cours d'une année. Ces TAC sont répartis entre les pays membres, puis, au sein de ces pays, entre les pêcheurs.

Pour réduire l'impact de la pêche sur l'environnement, il convient d'orienter la pêche vers des pratiques à faible impact, tout en garantissant les emplois du secteur. Cet équilibre nécessite d'évaluer les impacts socio-économiques de l'incorporation de critères environnementaux et sociaux dans l'allocation des quotas de pêche.

À l'aide d'études de cas, cette analyse a examiné les impacts socio-économiques de scénarios de réallocation fondés sur des critères environnementaux. L'accent a été mis sur deux pêcheries, l'églefin en France et en Irlande, et la plie en Pologne, en Allemagne, en Suède et au Danemark. Les résultats montrent comment favoriser les flottes artisanales équipées d'engins dormants impacterait les revenus du secteur, la contribution au PIB par le biais de la valeur ajoutée et le nombre d'emplois.

À l'aide d'une méthode évaluée par les pairs, fondée sur des modèles entrées-sorties, Vertigo Lab a calculé les impacts socio-économiques des activités de pêche spécifiques au niveau de l'Union européenne. Les indicateurs retenus sont l'emploi, la valeur ajoutée brute, qui indique la contribution du secteur au produit intérieur brut (PIB) européen, et le chiffre d'affaires, qui est la somme des revenus générés par le secteur. La méthode évalue non seulement les impacts directs générés par le secteur, mais aussi les impacts indirects et les impacts induits.

Deux scénarios sont analysés. Le premier scénario évalue le transfert de 50 % des quotas des navires équipés d'engins trainants vers des navires équipés d'engins dormants de même taille. Le second scénario examine les incidences du transfert de 50 % du quota des navires équipés d'engins trainants vers des navires plus petits équipés d'engins dormants. Dans le second cas, l'impact est double : il favorise davantage la pêche artisanale et les engins dormants.

Les résultats, présentés dans la Figure 1, montrent que la réaffectation des quotas aux flottes semi-industrielles et artisanales entraîne la création d'emplois dans toutes les pêcheries, ce qui est cohérent puisque les deux scénarios favorisent les techniques de pêche à forte intensité de main-d'œuvre. Dans la pêche à l'églefin, le scénario 1 génère une augmentation de 14 % du nombre d'emplois, tandis que l'augmentation est de 25 % pour le scénario 2. De même, pour la pêche à la plie, le scénario 1 génère une augmentation de 9 % et le scénario 2 une augmentation de 25 % du nombre d'emplois dans le secteur.

La valeur ajoutée générée par la pêche à l'églefin augmente de 3 % avec le scénario 1 et de 4 % avec le scénario 2. Pour la pêche à la plie, la diminution respective est de 5 % et 8 %, principalement au Danemark. Les scénarios sont positifs pour la contribution au PIB dans le secteur de la pêche à l'églefin, tandis qu'ils sont négatifs pour la pêche à la plie, bien que les impacts soient principalement localisés au Danemark. En outre, dans le cas de la pêche à l'églefin, la réaffectation des quotas entraîne moins de fuites de richesse et donc une plus grande rétention de richesse au sein de l'Union européenne. Pour la pêche à la plie, les fuites de richesse restent stables.

Les revenus générés par la pêche à l'églefin augmentent de 1 % avec le scénario 1 et diminuent de 3 % avec le scénario 2. Cette dernière baisse est observée en Irlande. Pour la pêche à la plie, les baisses respectives sont de 7 % et 6 %, principalement au Danemark. La baisse des recettes est due à la diminution des prix de l'églefin et de la plie pêchés par les flottes équipées d'engins dormants. La baisse du chiffre d'affaires pourrait être résolue en réévaluant positivement les prix des poissons vendus par les petites flottes équipées d'engins dormants.

Dans l'ensemble, la méthode permet d'affiner et d'optimiser la réaffectation des quotas dans les États membres de l'Union européenne afin de trouver un équilibre entre la réduction des impacts environnementaux et la maximisation des avantages socio-économiques.

Figure 1. Impacts totaux de la pêche à l'églefin en mer Celtique sur l'emploi (ETP), la valeur ajoutée brute (k€) et le chiffre d'affaires (k€) avant et après l'application des scénarios de redistribution des quotas fondée sur des critères environnementaux en France et en Irlande (haut). Impacts totaux de la pêche à la plie en mer Baltique sur l'emploi (ETP), la valeur ajoutée brute (VAB) (k€) et le chiffre d'affaires (k€) avant et après l'application des scénarios de réaffectation des quotas axés sur l'environnement en Pologne, en Allemagne, en Suède et au Danemark (en bas). Scénario 1 : Transfert de 50 % du quota des navires équipés d'engins actifs vers les navires équipés d'engins dormants de même taille. Scénario 2 : transfert de 50 % du quota des navires équipés d'engins trainants vers des navires plus petits équipés d'engins dormants.

